

Les spécificités de la Convention Collective du 15 mars 1966

Objectifs pédagogiques

FORMATION COMPLETE

Contexte

Le code du travail, les accords de branche et la CCN 66 constituent le socle juridique de référence régissant les relations entre les employeurs et les salariés. Cette formation permet de comprendre et s'approprier les spécificités de la CCN 66 dans la pratique quotidienne des RH.

Connaître et approfondir sa connaissance de la convention

Articuler ces dispositions conventionnelles avec les accords de branche et le droit commun

Programme

CLASSE VIRTUELLE (2h30)

SÉQUENCES ASYNCHRONES (travail personnel estimé 1h00)

CLASSE VIRTUELLE (2h30)

SÉQUENCES ASYNCHRONES (travail personnel estimé 30 min)

CLASSE VIRTUELLE (2h30)

Ouverture du parcours

CLASSE VIRTUELLE N°1 (2h30)

SEQUENCE 1 – Propos introductifs

Comprendre l'architecture de la CCN 66 et l'articulation avec les accords de branche

Faire une point d'actualité sur le champ conventionnel

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

SEQUENCE 2 - Les relations collectives de travail

Connaître les droits et obligations en matière d'Instances Représentatives du Personnel (IRP)

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

SEQUENCE 3 - L'embauche des salariés

S'approprier les obligations conventionnelles relatives à l'embauche

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

SEQUENCE 4 - Le droit disciplinaire

Identifier les enjeux compte-tenu des règles de la CCN 66

Sécuriser la procédure disciplinaire

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses



SEQUENCE 5 - La durée du travail

Maîtriser la réglementation relative à la durée du travail et aux temps de repos

Les enjeux (jurisprudences)

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

SEQUENCE 6 - L'astreinte

S'approprier le régime conventionnel relatif aux astreintes

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

TEMPS ASYNCHRONES – en intersession (temps estimé: 1h00)

Mise à disposition de ressources pédagogiques, documents de synthèse (à lire) – QUIZZ de connaissances

SEQUENCE 7 - L'embauche : la période d'essai

Le régime juridique de la période d'essai

QUIZZ de connaissances

SEQUENCE 8 - La durée du travail

La réglementation relative à la durée du travail : durées maximales de travail, temps de repos

SEQUENCE 9 - L'astreinte

Zoom de synthèse

QUIZZ de connaissances

CLASSE VIRTUELLE N°2 (2h30)

Lancement de la formation

Accueil/émargement

Retour sur temps intersession et réponses aux questions

SEQUENCE 10 - Le travail de nuit

Analyser les spécificités de la CCN 66 et de la branche sur le travail de nuit

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

SEQUENCE 11 – Le travail à temps partiel

Repérer les principales règles légales et conventionnelles en matière de travail à temps partiel

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

SEQUENCE 12 - Les règles relatives à la rémunération

Comprendre les éléments constitutifs de la rémunération

Identifier les conditions d'attribution des primes et indemnités conventionnelles (reprise

d'expérience, indemnité de sujétion spéciale, règles promotionnelles, etc.)

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

SEQUENCE 13 - Les absences du salarié

Déterminer les droits et obligations du salarié en matière d'absence : maladie/accident de travail, congé maternité, ...

Repérer les incidences de certaines absences sur la rémunération

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses



TEMPS ASYNCHRONES – en intersession (temps estimé : 20 min)

Mise à disposition de ressources pédagogiques, documents de synthèse (à lire) – QUIZZ de connaissances

SEQUENCE 14 - Le travail à temps partiel

QUIZZ de connaissances

SEQUENCE 15 - Les règles relatives à la rémunération

Document de synthèse sur les primes et indemnités dans la CCN 66

CLASSE VIRTUELLE N°3 (2h30)

Lancement de la formation

Accueil/émargement

Retour sur temps intersession et réponses aux questions

SEQUENCE 16 - Les différents types de congés et jours fériés

S'approprier les règles régissant les différents types de congé : congés payés, congés

conventionnels, congés pour événements familiaux

Comprendre les enjeux sur les nouvelles règles en matière d'acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie

Connaître le régime des jours fériés prévu par la CCN de 1966

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses et/ou QUIZZ

SEQUENCE 17 - La rupture du contrat de travail

Distinguer les différentes modalités de rupture du CDI prévues par la CCN 66 (démission,

licenciement, départ à la retraite)

Connaître les spécifiques conventionnelles en matière de préavis et d'indemnités

Temps d'échange avec les stagiaires - Questions/réponses

CONCLUSION de la formation et débriefing & Evaluation de la formation

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux Directeurs, gestionnaires, responsables du personnel, professionnels RH.

Pré requis pédagogiques : Connaissances de base en droit du travail et/ou gestion des ressources humaines.

Pré requis technique : Accès CAMPUS (plateforme LMS du réseau Uniopss-Uriopss) et visioconférence TEAMS : utilisation courante d'une messagerie professionnelle et d'Internet.

Durée, effectifs

1.5 jour(s) - 9 heures

10 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)



Gaëtane BARROT, Conseillère technique Droit social de l'Uriopss ARA

Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques - Matériel nécessaire

7h30 de classes virtuelles

+ 1h30 estimées de travail personnel (asynchrone)

Soit 9 heures de formation.

Apports théoriques, illustration par des cas concrets et échanges avec les participants.

Support(s) pédagogique(s) disponible(s) sur CAMPUS (à télécharger et/ou à imprimer) ou envoyé(s) sous format électronique.

Formation hébergée sous la plateforme numérique CAMPUS – Classe virtuelle animée via Team

Disposer d'un ordinateur individuel disposant d'une connexion Internet fiable et de posséder le matériel nécessaire à la réalisation d'échanges audio et vidéo. Caméra obligatoire – micro-casque recommandé.

Classes virtuelles

Nous utilisons l'outil TEAMS pour nos classes virtuelles, à défaut ZOOM. Il n'est pas nécessaire de télécharger cette application (proposition de test préalable sur demande).

Il est demandé de se connecter 10/15 min avant le début effectif de la formation afin de s'assurer du bon fonctionnement technique.

Accès CAMPUS

Plateforme LMS du réseau Uniopss-Uriopss (https://campus.uniopss.asso.fr)

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation : QUIZZ avec feedback, questions/réponses. Evaluation de l'action de formation

*A l'issue de l'action de formation : envoi d'un questionnaire en ligne d'évaluation de la satisfaction au stagiaire ;

*Evaluation « à froid » (dans les 6/9 mois) : envoi d'un questionnaire en ligne sur la mise en pratique de la formation suivi et la mesure de l'impact au stagiaire ;

*Enquête de satisfaction au commanditaire.

Sanction visée

Certificat de réalisation et attestation d'assiduité.

RAPPEL : Pour valider sa formation et obtenir son certificat de réalisation, le stagiaire doit avoir : -attesté de sa présence (émargement)



- -réalisé les exercices préconisés par le formateur
- -réalisé l'évaluation des acquis de ses connaissances
- -complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA: m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).